



Association
suisse des
paraplégiques

Rapport annuel 2006



Aide à l'entraide pour les paralysés
médullaires

En route

Sommaire

Direction <i>En route</i>	3
Sport suisse en fauteuil roulant <i>Une conception active de l'avenir</i>	12
Culture et loisirs <i>Rendons possible l'impossible</i>	22
Institut de conseils sociaux et juridiques <i>Une année de changements</i>	26
Centre Construire sans obstacles <i>Structure et efficacité</i>	28
Institut d'orientation professionnelle <i>Premiers résultats de l'impulsion donnée</i>	32
Adresses	36
L'ASP en un coup d'œil	37
Sponsors	38

Dans cette publication, le genre masculin est utilisé sans discrimination, dans le seul but d'alléger le texte.

Thomas Troger,
Dr en droit,
Directeur



Il ressort de l'enquête représentative effectuée auprès des clients à l'automne dernier une satisfaction de 88.9 %. Ce taux élevé par rapport à d'autres entreprises est largement au-dessus de la moyenne. La progression de presque 4 % par rapport à la dernière enquête de 2002 est bien sûr très réjouissante.

Mais nous sommes parfaitement conscients du fait que de tels sondages constituent un cliché instantané à un moment donné. Ils n'en reflètent pas moins ce que nous-mêmes ressentons et constatons dans notre contact quotidien avec nos clients. D'une part, nous décelons les besoins de notre clientèle et y répondons, en général. D'autre part, nous sommes sur la bonne voie grâce à une orientation stratégique claire et une interaction à la fois avec nos clients et leurs réactions. La barre est placée très haut. Nous voulons poursuivre notre développement et nous améliorer de façon continue. Bien sûr, on pourrait encore souhaiter des tas de choses. Mais tout n'est pas forcément réalisable. Nous continuerons à établir des priorités claires afin de ne pas nous disperser et nous poursuivrons dans la direc-

tion prise, car elle donne de très bons résultats. L'évolution extrêmement positive de l'ASP au cours des dernières années peut certes, à juste titre, nous réjouir. Mais elle est en même temps pour nous une vive incitation à poursuivre dans cette voie, avec nos membres, nos clients, nos collaborateurs, les personnes s'engageant pour nous à titre bénévole ou honorifique, nos partenaires commerciaux, nos sponsors et supporters. Car ensemble, nous sommes plus forts dans l'action.

Direction
Kantonsstrasse 40
6207 Nottwil
Tél. 041 939 54 00
Fax 041 939 54 09
spv@spv.ch
www.spv.ch



Nos prestations de service

Nos cinq départements, le Sport suisse en fauteuil roulant, le centre Construire sans obstacles, l'Institut de conseils sociaux et juridiques, Culture et loisirs et l'Institut d'orientation professionnelle, ainsi que les services de soutien que sont l'Administration centrale et le Service extérieur ont, en 2006 aussi, traité les af-

rapports détaillés ci-après des différents départements reviendront sur ces activités.

Nos collaborateurs

2006 s'est avérée être une année extrêmement riche en défis, intense en travail, captivante et satisfaisante, qui a beaucoup exigé des collaborateurs. Malgré tout, nous enregistrons une satisfaction des collaborateurs élevée atteignant 87.2 %, ce qui est réjouissant. Ce taux est en constante augmentation depuis 2001 et se reflète également dans une culture d'entreprise positive et ouverte. Nous sommes en effet convaincus que des collaborateurs satisfaits et avenants fournissent des prestations de service de meilleure qualité, ce qui se traduit par une satisfaction de la clientèle et une fidélisation plus élevées. Tant l'enquête auprès des collaborateurs que celle auprès des clients ont une fois de plus confirmé très clairement ce principe de gouvernance trop peu pratiqué dans nombre d'entreprises, ce qui nous conforte dans nos efforts systématiques entrepris dans ce sens.

Symbiose avec les clubs en fauteuil roulant

Grâce à nos 27 clubs en fauteuil roulant et aux nombreuses activités qui y sont proposées, l'impact de l'ASP et des clubs en fauteuil

faites courantes avec professionnalisme. Des idées, des développements, de nouveaux projets et des activités ont été lancés et concrétisés; un programme intéressant de cours et de formation initiale ou continue a été réalisé et de nombreuses opérations de relations publiques très utiles ont été menées pour la cause des paralysés médullaires et des personnes en fauteuil roulant. Les

roulant et, partant, de la cause de nos membres, a continué à s'amplifier vis-à-vis de l'extérieur. C'est pourquoi nous avons à nouveau renforcé nettement la collaboration avec nos sections

en fauteuil roulant. Mais cela n'entame en rien leur raison d'être, car ils continuent à être nécessaires dans les régions, aujourd'hui peut-être même plus qu'hier. Face à l'individualisme qui gagne notre société, la solidarité bien souvent s'étioule et la solitude s'installe. Au plus tard aujourd'hui, ces clubs en fauteuil roulant seraient nécessaires s'ils n'existaient pas déjà. De nombreuses manifestations sportives ou culturelles sont le cadre d'un échange d'idées interactif et d'une communication, deux éléments qui constituent, à raison, un besoin élémentaire pour les êtres humains. Les associations vivent des personnalités qui s'y engagent. De même, nos clubs en fauteuil roulant vivent par les membres qui, dans certains clubs, sont plus actifs que dans d'autres. C'est pourquoi il est utile d'observer la vie associative sur des périodes plus étendues que la rétrospective annuelle. C'est aussi la raison pour laquelle on trouve toujours de nouvelles personnes remarquables qui sont prêtes à s'engager obligeamment et de manière active dans ces clubs. L'effectif de membres actifs est très stable depuis des années. En revanche, chez les membres passifs, il est légèrement en recul, une tendance que nous voulons combattre avec l'aide des clubs.



Sortie des collaborateurs



et nous travaillons encore plus étroitement ensemble. Je saisis l'occasion pour exprimer nos vifs et sincères remerciements à tous les comités des clubs, à toutes les personnes travaillant à titre honorifique pour l'ASP et pour les clubs en fauteuil roulant en Suisse, à tous les bénévoles et à nos collaborateurs. Car ce n'est qu'ensemble que nous avons pu maîtriser activement l'année 2006 et nous pouvons nous réjouir en repensant à cette année réussie. Merci à tous.

Les associations connaissent toujours des hauts et des bas. Il en va de même pour nos clubs

Politique et législation

Nous entendons accentuer, par nos propres soins et de manière plus active, notre influence sur le domaine de la politique sociale, étant donné que l'ASP a quitté l'organisation faîtière de l'aide privée aux personnes handicapées (DOK). Les mesures nécessaires à cet effet ont été prises et de notre côté nous sommes prêts à collaborer avec la DOK dans une mesure utile.

Nous n'avons pas soutenu le référendum contre la 5e révision de la LAI qui, entre-temps, a abouti. Pour nous, cela ne modifie en rien la situation factuelle. Bien évidemment, nous ne sommes pas d'accord avec tous les changements envisagés, mais dans la situation actuelle il faut, nous semble-t-il, accorder la priorité à l'assainissement à long terme de l'AI, à son financement solide et, partant, à la pérennisation ô combien importante pour nos membres de l'assurance-invalidité. Le renforcement du principe privilégiant la réinsertion plutôt que la rente est à nos yeux tout aussi fondamental, car avec l'Institut d'orientation professionnelle, nous pratiquons activement depuis des années un modèle extrêmement performant.

Le fait est que l'AI est lourdement endettée et déficitaire et que cette institution sociale primordiale pour

la Suisse ne pourra être assainie à long terme que si des revenus supplémentaires sont décidés. Sans financement supplémentaire, d'autres mesures graves de démantèlement sont à craindre. Le succès d'un référendum permettrait certes d'éviter que n'entrent en vigueur, à court et à moyen terme, certaines mesures problématiques, mais il ne contribuerait en rien à un assainissement à long terme de l'AI et ne ferait qu'amplifier les problèmes correspondants. Le danger est réel, qu'au vu des dettes et déficits massifs, un quelconque programme d'urgence ne soit alors appliqué, avec des coupes sombres encore bien plus drastiques dans le catalogue des prestations. Or, quand les dangers d'un référendum réussi l'emportent sur son utilité, l'affaire est dénuée de sens. C'est pourquoi l'ASP a décidé de ne pas soutenir le lancement du référendum. L'ASP préfère exhorter les partis politiques à garantir le financement à long terme de l'AI et à prévoir des mesures de désendettement. Les milieux économiques sont invités, conformément à l'idée qui sous-tend la 5e révision de l'AI, à mettre à disposition suffisamment de places de travail. L'AI doit soutenir plus systématiquement les initiatives privées de réinsertion, telles que la nôtre, et aplanir les obstacles bureaucratiques.



Opérations de relations publiques

En 2006 aussi nous avons consacré quelque 27000 heures de travail au domaine global des relations publiques et du travail médiatique ainsi qu'aux prestations ayant pour objet de soutenir et promouvoir la réadaptation des personnes handicapées, aux prestations de base pour promouvoir l'entraide, aux tâches fondamentales et au travail de projet.

L'image de marque de notre association et des clubs en fauteuil roulant est élevée, son taux de notoriété est bon, mais peut être encore amélioré. C'est pourquoi nous avons encore agrandi notre site Internet spv.ch. En 2006, plus de 491 000 personnes ont consulté notre site quadrilingue, ce qui montre bien l'importance de cet instrument. Paracontact, la revue de notre association est tout aussi importante. Elle est beaucoup lue et appréciée. Outre le magazine sportif GoAhead, nous publions également un catalogue de vacances annuel, un manuel didactique de sport, l'ouvrage didactique Paradidact, le

programme annuel et différents programmes de sport (été, hiver, enfant, etc.), les cartons pour les manifestations ou les vernissages (par exemple de l'artiste et sculpteur Alfredo Battistini au CSP de Nottwil), sans oublier nos feuillets pratiques très prisés, qui couvrent de nombreux thèmes.

La Fête centrale s'est tenue à Rothenthurm (SZ) en même temps que l'anniversaire des 40 ans du club en fauteuil roulant de Suisse centrale. Le nombre de participants n'a pas atteint nos espérances. La fête était remarquablement organisée et son programme varié. Les absents ont toujours tort!



Fête centrale à Rothenthurm



Durant l'année sous revue, nous avons remanié notre image extérieure. Dans ce contexte, nous avons fait l'acquisition de nouveaux stands d'exposition et publié une nouvelle brochure de présentation.

Il va de soi que les manifestations, les cours et les rencontres sportives organisés par nos dé-

partements contiennent toujours une part de relations publiques, comme en témoignent les nombreux articles publiés dans les médias.

Connexions internationales

Au cours des six dernières années, notre direction avait œuvré à la mise en place d'un réseau international entre les organisations d'entraide en Europe. Avec la création le 31 mars 2006 à Nottwil de l'European Spinal Cord Injury Federation ESCIF, l'Association européenne des paraplégiques domiciliée à Nottwil et présidée par le président de l'ASP Daniel Joggi, Dr ès sc. tech., nous avons atteint notre but. 16 nations ont répondu à notre invitation et ont adhéré à l'ESCIF.

Le comité de l'ESCIF, récemment créée



En sa qualité «de fédération» européenne des organisations nationales d'entraide aux paralysés médullaires vouée à la sauvegarde et à la promotion des intérêts des personnes ayant une paralysie médullaire, l'ESCIF encourage

- le resserrement des relations entre les organismes faitiers nationaux des paralysés médullaires
 - la collaboration sur les questions d'intégration sociale
 - l'échange d'informations
 - la promotion de la coopération entre des personnes travaillant dans la recherche et dans le domaine médical/clinique dans les pays membres, en vue d'améliorer les traitements subséquents et l'observation des paralysés médullaires, de créer un référentiel des meilleures pratiques en réadaptation et aussi dans la perspective de promouvoir la recherche pour augmenter la qualité de vie des paralysés médullaires
 - la formation de l'opinion interne et externe sur des questions relatives à la paralysie médullaire concernant l'ensemble des pays
 - la défense des intérêts des organismes faitiers nationaux des paralysés médullaires envers d'autres organisations ou l'UE.
- Outre la présidence, le secrétariat de cette nouvelle organisation internationale nous a également

été confié. Nous voulons ainsi garantir que ce jeune enfant puisse se développer, afin qu'un réseau de grande valeur voie le jour en Europe, pour représenter et défendre les intérêts des paralysés médullaires en dépassant les frontières des pays. Un tel réseau est également important pour nous dans les domaines des voyages et du sport. Il constitue aussi un interlocuteur notamment en matière de gestion du savoir et de la promotion de la recherche pour la Recherche suisse pour paraplégiques SA, en particulier dans la perspective des études prévues sur la qualité de vie des paralysés médullaires.

Mandats des prestations

L'Association suisse des paraplégiques a obtenu de l'Office fédéral des assurances sociales divers mandats de prestations et génère ainsi environ 20% de ses recettes totales. Les mandats de prestations pour 2007-2009 ont pu être reconduits dans les mêmes proportions. Nous avons nettement dépassé les buts à atteindre pour la période du contrat de prestations 2004-2006 (il y a eu par exemple nettement plus de 20000 conseils de brève durée avec un total de plus de 7000 heures investies et plus de 1000 dossiers gérés pour un travail total de plus de 10000 heures). Du coup, l'OFAS a augmenté les



prescriptions pour la nouvelle période contractuelle, ce qui nous demandera des efforts supplémentaires, ce d'autant plus que ces prestations supplémentaires n'ont pas été rétribuées par l'OFAS et que depuis 1998 nous les avons financées nous-mêmes ou qu'elles ont pu être couvertes par la prise en charge des coûts de la Fondation suisse pour paraplégiques. Il sera donc important que ce nouveau système de contrat de prestations introduit par la Confédération en 2001 soit maintenu au-delà de la prochaine période, car sinon les importants travaux supplémentaires dus au système ou de type administratif ne pourraient jamais être rentabilisés.

Collaboration

Nous avons pu accroître sans cesse notre coefficient d'auto-financement. Mais le déficit de financement qui demeure est

substantiel, compte tenu de nos prestations de service diversifiées en faveur de nos membres, dont certaines font l'objet de rabais ou sont même gratuites. Conformément aux statuts de la Fondation suisse pour paraplégiques, ce déficit avait été jusqu'ici entièrement pris en charge. Suite à une décision du conseil de fondation, il a été plafonné pour 2006 à 5 millions de francs en raison des coûts de construction et d'exploitation du GZI. Par conséquent, nous avons instauré et mis en œuvre un plan d'économie au cours de l'année examinée, d'autant plus que nous avons prévu un déficit budgétaire d'environ 5.575 millions de francs. Grâce à ces efforts d'économie, mais aussi aux recettes supplémentaires générées par ailleurs, nous arrivons à nous débrouiller avec la contribution de 5 millions de francs pour 2006. Mais pour pouvoir continuer, dans le cadre de la chaîne de prestations de la rééducation globale, à fournir une palette aussi large et aussi dense de services intéressants, variés et nécessaires pour nos membres, d'une grande qualité constante, nous restons tributaires d'un généreux soutien de la Fondation suisse pour paraplégiques, à l'avenir aussi. Nous nous mettons au service des objectifs communs en faveur des paraplégiques de Suisse et remercions

cordialement l'ensemble du conseil de fondation, sous la présidence du Dr Guido A. Zäch, pour sa bienveillance ainsi que pour la reconnaissance et l'estime témoignée envers notre travail au service des paraplégiques.

Remerciements

Nous réitérons, à cette occasion, nos sincères remerciements à tous nos membres, aux comités des clubs et aux fonctionnaires, à nos partenaires, sponsors, donateurs, supporters et à nos aides bénévoles qui contribuent à soutenir et à cautionner notre offre variée. Un grand merci également au Centre suisse des paraplégiques de Nottwil avec qui nous

entretenons une collaboration étroite, fondée sur le partenariat ainsi qu'aux autres hôpitaux et établissements qui s'occupent de paraplégiques médullaires, notamment la clinique de la Suva à Sion, le REHAB à Bâle et la clinique universitaire à Balgrist avec qui nous coopérons en d'excellents termes.

L'excellente collaboration, franche et constructive, avec le comité central de l'ASP, présidé par Daniel Joggi, Dr ès sc. tech., contribue pour beaucoup au bon développement de l'ASP. L'orientation stratégique claire rend possible une démarche pleine de détermination, fondée sur une ligne de conduite droite et axée sur les solutions.



Avec notre nouveau slogan «Avancer. Ensemble», nous voulons nous attaquer à l'avenir. Pour que cela fonctionne au mieux, il faut, comme je l'avais expliqué dans un précédent rapport annuel, que tous les acteurs réunis sous le toit de l'Association suisse des paraplégiques s'engrènent les uns dans les autres pour avancer, tels des rouages. Nous nous réjouissons à la perspective d'une telle collaboration dans un esprit de partenariat et nous vous remercions de la confiance témoignée jusqu'ici.

Thomas Troger, Dr en droit

Une conception active de l'avenir

Ruedi Spitzli,
Chef de
département



Notre but déclaré, en tant que fédération, est de nous confronter aux exigences sportives toujours croissantes, dans le sport en général et dans le sport d'élite en particulier, et de contribuer activement à leur donner forme. Cette attitude nécessite des décisions de principe dans différentes disciplines sportives. Toutes les personnes concernées n'ont pas pu adhérer à ces mesures. Nous en sommes conscients, mais nous voulons assumer la responsabilité qui est la nôtre en tant que fédération sportive tournée vers l'avenir et nous sommes convaincus d'avoir pris les bonnes décisions pour l'avenir.

Les restructurations effectuées au sein du SSFR ont donné entièrement satisfaction. Il s'agit à présent, dans l'année en cours, de consolider les structures. Pour y parvenir, nous bénéficions, outre le soutien de l'ancienne équipe bien rodée, également de celui de nouvelles collaboratrices, Denise Notz et Lea Caminada. Denise remplace Christine Kunz qui nous a quittés fin août pour partir en séjour à l'étranger. À cette occasion, je souhaite remercier Christine pour son précieux travail au sein du SSFR. Lea reprend les

tâches d'Iris qui, après la naissance de son fils Pavel, reprendra son travail au SSFR à compter du 1.4.2007, mais à temps réduit. En proposant des activités sportives attrayantes et ciblées, nous nous efforçons de répondre aux tendances et de fixer des activités prioritaires. Les projets engagés doivent toutefois faire en permanence l'objet d'un contrôle de réalisation des objectifs et, au besoin, être rectifiés. Le projet «World Serie» en athlétisme n'a pas rempli nos objectifs et nos attentes. En 2007, nous procè-

derons à une réévaluation du projet, nous formulerons nos objections et prendrons les mesures qui conviennent.

Les lignes qui suivent donnent un aperçu des activités variées des divers domaines du Sport suisse en fauteuil roulant. Pour tout pouvoir réaliser, il faut des sportifs motivés, de nombreux fonctionnaires bénévoles et hautement impliqués ainsi qu'une équipe de collaborateurs compétente et engagée. Nous leur adressons tous nos sincères remerciements.

Animation/sport de masse (ANBR)/formation

Cours d'hiver

Chaque année, la saison des sports d'hiver débute entre Noël et le jour de l'An, avec les journées de cours de monoski-bob pour enfants, à Sörenberg. Cette activité est très prisée et pourrait être baptisée «Kids Camp d'hiver». Pour la première fois, la limitation du nombre de participants n'a pas été due à l'hébergement, mais au nombre de professeurs de sports de neige. C'est dire que dans un proche avenir, notre nation de monoski-bob ne devrait plus guère connaître de problèmes de relève. Outre les divers cours organisés à Sörenberg, un week-end d'initiation a de nouveau été proposé à Wildhaus ainsi que des jour-

nées d'entraînement à Flumserberg (réalisées et animées par Wendi Eberle). Pour la première fois, un week-end d'initiation, mise sur pied avec le concours de Claude-Alain Hofer de Handi-concept, a également eu lieu à Villars. La réalisation du cours d'une semaine à Zinal a été confiée à cette même institution. Un nouveau cours d'une semaine a aussi eu lieu à Saint-Moritz, sous la direction de Pierino Caspani, et a attiré de nombreux participants. Les cours nordiques restent de taille limitée, mais sont appréciés et dirigés avec compétence par Heinz Frei.

Activité d'été

Suite à la suppression de la CT Badminton, le programme d'été ANBR a été complété en 2006 par des entraînements ouverts à tous les joueurs de badminton à Fislisbach. La journée de ski nautique à Mols a suscité à nouveau beaucoup d'intérêt. Une bonne dizaine d'intrépides ont osé s'essayer au ski nautique par d'excellentes conditions extérieures. Le cours de canoë a pu avoir lieu du fait de son intégration dans le week-end de sport du club de St-Gall. Le cours de canoë de niveau avancé a rassemblé, cette année aussi, le cercle d'adeptes qui forme sa clientèle attirée. Le tournoi ré-





créatif de unihockey à Nottwil, toujours bien fréquenté, a depuis quelque temps suscité des émules en d'autres lieux. Divers clubs en fauteuil roulant organisent avec succès leurs propres tournois. Malheureusement, les activités de plongée avec brevet et de karting à Lyss ont dû être annulées, faute d'inscriptions. Les membres de l'Association suisse des paraplégiques mettent régulièrement à profit les activités libres de parapente, de voile et de saut en parachute.

Enfants et jeunes

Une fois de plus, le Kids Camp a été l'activité phare de l'année ANBR. Le spectacle plein de fraîcheur présenté par Andrew Bond, un chanteur pour enfants connu dans toute la Suisse, a fait un tabac tant auprès des enfants que des parents. «fun for wheelies», destiné aux jeunes en fauteuil roulant, s'est institutionnalisé et a pu avoir lieu, avec 13 inscriptions. Ce nombre de participants est d'autant plus étonnant que cette année, pour la première fois, était proposé à Davos, en collaboration avec Plusport Sport Handicap Suisse

et sous le patronage de la Fondation «Offensive acide folique suisse», le «Time Out Camp» qui s'adresse au même groupe cible. Ce «Time Out» réunissant 20 jeunes en fauteuil roulant de 13 à 19 ans a remporté un succès colossal. Ceci est d'autant plus réjouissant qu'il s'agissait de la première collaboration opérationnelle entre Plusport et le Sport suisse en fauteuil roulant dans le domaine du sport de masse.

Clubs en fauteuil roulant

En 2006, les clubs ont reçu la visite de collaborateurs du Sport suisse en fauteuil roulant pour une quinzaine d'entraînements, en vue d'intensifier les contacts avec les clubs. Partout, les collaborateurs de l'ASP ont été accueillis avec chaleur. L'entraînement effectué ensemble a été ensuite discuté. Ce n'est qu'ainsi que peut fonctionner l'échange entre les clubs et la fédération. Tout au long de l'année 2006, différents entraînements ouverts à tous ont été proposés pour les membres des clubs de Suisse romande. Certaines activités ont enregistré une bonne fréquentation, d'autres un peu moins. En la matière, il faudra sans doute entreprendre encore quelques efforts et faire preuve aussi de ténacité pour que cette offre particulière d'activités attire encore plus de sportifs en fauteuil roulant.

Formation

La formation continue des moniteurs sportifs, consacrée à l'introduction du nouveau manuel didactique SSFR, a été très bien fréquentée. Le module de base, qui a réuni 21 participants, s'est déroulé dans le cadre habituel. Les adaptations de contenu du programme se sont avérées très positives pour la qualité du premier échelon de formation du SSFR. La nouvelle possibilité de formation continue sous forme



de cours à la demande a été utilisée pour la première fois par le CFR de Zurich. Les échos positifs des participants sont prometteurs pour l'avenir si les clubs et autres groupements d'intérêts exploitent nettement plus cette possibilité. La formation continue d'entraîneur, consacré au dopage, s'est déroulée pour la première fois sous la direction de Roger Getzmann. Le cours a réuni un grand nombre d'entraîneurs intéressés. En novembre, le 1er module de la formation SSFR d'entraîneur (échelon 4 de formation) a dé-

marré avec 10 personnes inscrites (cf. photographie). Cette formation était également accessible aux entraîneurs Plusport.

Espoirs

En 2006, le mouvement de relève du sport en fauteuil roulant s'est très bien développé. Entre-temps, nous soutenons, accompagnons et encadrons un nombre important de jeunes sportifs en fauteuil roulant. Il est réjouissant de voir que l'on trouve nos sportifs Espoirs dans différentes disciplines sportives. En créant un poste d'entraîneur national Espoirs, confié à Paul Odermatt, nous sommes convaincus d'avoir mis en place les structures nécessaires pour pouvoir accomplir dans une mesure adéquate le travail de relève, dont l'importance va croissant.

Nous essayons, lors de différentes rencontres destinées aux enfants et jeunes en fauteuil roulant, de les inciter et de les stimuler à pratiquer différentes activités sportives. La possibilité leur est offerte d'essayer les sports les plus divers et de découvrir ainsi la discipline la mieux appropriée pour eux, en fonction de leurs besoins et de leurs aptitudes. Nous sommes conscients que la répartition de ces rencontres sur toute la Suisse est encore insuffisante. Nous nous efforçons de mettre en place d'autres ren-



contres de qualité ou d'élargir celles existantes pour pouvoir écouter les trajets longs qui constituent souvent un «obstacle». Les initiatives individuelles et les besoins qui nous sont rapportés nous aident à ce que la fédération apporte le soutien utile. Là où ces rencontres ont fait l'objet d'un travail suivi, on enregistre déjà des résultats correspondants. Les talents pour le sport de compétition peuvent être repérés et bénéficier d'un soutien ciblé. Des performances appropriées peuvent déboucher sur une admission dans une structure de développement, en l'occurrence le cadre «Future Rolli». Depuis la création de «Future Rolli», toute une série d'athlètes a pu bénéficier d'un encadrement spécial et motivant pour accompagner ces jeunes sportifs dans leur «ascension». Ces mesures de promotion sont complétées et s'achèvent pour l'heure par le cadre «Para Talents», une jeune équipe de sport de compétition dont on espère qu'elle pourra décrocher un jour des médailles pour la Suisse aux Jeux paralympiques. Cela a

si bien «fonctionné» en 2006 qu'il n'y a guère d'arguments pour s'écarter de cette approche du développement de la relève. De plus, cela prouve de façon saisissante que les différentes étapes s'enchaînent avec succès pour mener à une carrière de sport de compétition, avec au final l'appartenance à l'équipe nationale qui est alors principalement encadrée par la Commission technique de la discipline sportive correspondante. Outre les conseils et le suivi compétents des sportifs de relève, les conseils relatifs aux engins de sport constituent une part importante du domaine Espoirs. Plus d'une bonne vingtaine de sportifs de relève se sont vu remettre, à titre de prêt, un engin de sport approprié (fauteuil roulant de course, handbike, fauteuil de basket, rouleau d'entraînement).

Camp Espoirs

Les trois grands camps de sport, à savoir celui de Pâques à Nottwil avec 50 participants, celui d'été à Brigue avec 26 participants et celui d'automne à Tenero avec 27 participants, constituent un support important de notre promotion directe et de nos conseils en matière de sport. Au total, cela représente 645 journées de camp. De nombreux Juniors ont participé à deux, voire aux trois camps.



«Future Rolli», «Para Talents»
En 2006, 18 jeunes sportifs talentueux issus de 5 disciplines sportives et des projets concernant 7 disciplines sportives ont pu être soutenus par le projet de relève sportive «Future Rolli». Sur les sept «Para Talents» provenant du tennis, du handbike et de l'athlétisme, trois sont parvenus à se qualifier pour les championnats du Monde. Avec la médaille d'or de Marcel Hug sur 10000 m, ce projet avait déjà engrangé un premier titre de champion du Monde. Les trois autres médailles d'argent de Marcel Hug et une qualification en finale de Tobias Lötscher ont souligné encore le succès de notre promotion de la relève.

Rencontre des «Swiss Olympic Talents» à Tenero

Cette année aussi, 7 de nos Juniors ont pu participer du 21 au 27 mai à la «rencontre des talents» de Tenero. Ce camp est particulièrement précieux, car il permet à nos jeunes athlètes de s'entraîner avec 600 jeunes talents issus des disciplines sportives les plus diverses. Le sport en fauteuil roulant est considéré comme une discipline sportive «tout à fait ordinaire» et nos sportifs sont intégrés dans le camp.

Écoles et classes de sport/formation et sport

L'importance de ce domaine ne cesse de croître. En 2006, nous avons pu apporter notre soutien à six jeunes sportifs répartis dans cinq établissements de formation différents. Cette collaboration avec les écoles et les responsables est très bonne. Des investigations sont en cours pour d'autres Juniors pour un aménagement de la scolarité ou de la formation favorable au sport.

CM Juniors à Dublin

Chez les Espoirs, le point culminant a été assurément le CM Juniors d'athlétisme à Dublin, auquel 4 de nos Juniors féminines et 5 Juniors masculins ont pu participer. Avec 13 médailles d'or, 2 d'argent et 1 de bronze, la délégation suisse a été extrêmement performante et a mis en évidence de façon très nette que nous remplissons notre tâche en matière de relève sportive.

Sport de compétition

2006 a été pour la Suisse une année particulière, puisque pas moins de trois compétitions avec titre se sont déroulées sur le sol helvétique: le CM de tir à Sargans, le CM de tennis de table à Montreux et le CM de cycle/handbike à Aigle. Malheureusement, aucune médaille suisse n'a pu être obtenue au CM de tir ni à celui

de tennis de table. Mais les prestations des organisateurs ont été excellentes: ces deux manifestations organisées à la perfection ont été une magnifique publicité pour le sport suisse en fauteuil roulant. Nous remercions les deux comités d'organisation bénévoles pour leur fantastique engagement. L'organisation du CM de handbike relevait davantage de l'UCI. Mais les quelques difficultés au niveau du tracé et des prescriptions des règlements ont été effacées par les prodigieuses performances réalisées par les sportifs, notamment les handbikers suisses.

De grandes manifestations étaient également au programme de nombreuses autres disciplines sportives, la plus importante pour les compétiteurs de sports d'hiver étant bien sûr les Jeux paralympiques de Turin. Au total, la moisson de médailles ramenée à la maison par les sportifs suisses en fauteuil roulant a été cette année de 8x or en CM, 11x argent en CM, 5x bronze en CM, 1x or en CE et 2x argent en CE.



Pour la première fois cette année, le *badminton* ne dispose plus d'une propre CT et est encadré directement par le SSFR. Walti Rauber ne s'est pas laissé impressionner pour si peu. Ayant rempli les critères de sélection, il remporta au CE de Séville, ESP deux médailles d'argent, en simple et en double.

L'équipe de *basket-ball* s'est classé à la troisième place au CE de ligue B de Brno, CZE. Même si les performances étaient convaincantes, la déception était manifeste d'avoir raté la montée en ligue A: les deux équipes leaders, la République tchèque et la Turquie étaient trop fortes et toutes les autres équipes ont été nettement écrasées.

Le championnat de CE de *tir à l'arc* s'est également tenu en République tchèque (Nymburk). Côté suisse, Magali Comte s'est adjugé une très belle médaille d'or, battant même en demi-finale l'actuel record du monde. Jürg Wülser, qui s'est malheureusement retiré depuis du sport de compétition, a également réalisé une belle performance.

L'équipe de *curling* n'a pas vraiment su convaincre lors des Jeux paralympiques de Turin: la 6e place était au-dessous de nos espérances. On est certes resté en lice jusqu'à la qualification en demi-finale, mais dans les moments décisifs, le fait de ne s'être



pas suffisamment entraîné au remplacement du skip tombé malade et la collaboration non optimale entre le coach et l'équipe se sont avérés fatals.

Le CM de *handbike* à Aigle nous a apporté quelques médailles surprises. Les Suisses ont en particulier dominé le contre-la-montre: or pour Franz Nietlisbach dans la catégorie HCC, bronze pour Bruno Huber, bronze pour Heinz Frei dans la catégorie HCB et or pour Gabi Schild dans la catégorie HCFB. Cette dernière remit ça en course sur route où elle s'adjugea là aussi la médaille d'or. En EHC également, l'équivalent d'une «coupe d'Europe de handbike», les Suisses faisaient partie du peloton de tête: Franz Weber a terminé cinq fois deuxième (3e au classement général HCA). Lukas Weber a su aussi rejoindre la tête et a remporté sa première course EHC en Belgique. En outre, il occupa à trois reprises la 3e place (5e au classement général HCB).

Le CM d'*athlétisme* à Assen a été un succès phénoménal pour les Suisses: avec 19 médailles (dont 18 dans les disciplines en

fauteuil roulant sur piste), la Suisse a obtenu la bonne place de 9e au classement par médailles. Si l'on ne tient compte que des médailles remportées dans les disciplines en fauteuil roulant sur piste, la Suisse (avec 5x or et 18 médailles au total) figurerait au classement par médailles en seconde position, derrière les USA (8x or et 15 médailles au total). Les médailles helvétiques ont été conquises par Sandra Graf (2x or au 5000 m et en marathon), Edith Hunkeler (3x or au 800 m, 1500 m et 5000 m; 2x bronze au 200 m et 400 m), Pia Schmid (1x or au 100 m; 1x argent au 200 m), Beat Bösch (2x argent au 100 m et 200 m) Heinz Frei (2x argent au 800 m et en marathon; 1x bronze au 10000 m) et Marcel Hug (1x or au 10000 m; 3x argent au 400 m, 800 m et 5000 m). Le seul point noir de ce CM a été la chute d'Edith Hunkeler, alors en tête du marathon de CM. Elle s'en est sortie avec une jambe cassée et a dû déclarer forfait pour le reste de la saison et pour une grande partie de la saison 2007. Nos joueurs de *rugby* ont certes remporté la victoire nécessaire contre le Japon, mais malheureusement ce fut là leur seul succès. Comme les autres équipes européennes n'ont pas gagné devant le Japon, la qualification aux Jeux paralympiques de 2008 sera très difficile. L'équipe est



motivée et mettra tout en œuvre au CE de 2007 pour préserver ses chances.

L'avantage de jouer à domicile peut parfois tourner au désavantage. C'est en tout cas l'expérience qu'ont faite cette année nos tireurs au CM de *tir* organisé sur leurs terres, à Sargans. La présence d'une kyrielle de spectateurs venus en amis et de nombreux médias a mis nos athlètes sous pression. Aucune place en finale n'a pu être obtenue et les résultats sont restés en deçà des espérances.

Nos *sportifs de neige* étaient mobilisés pour les Jeux paralympiques de Turin. Malheureusement, Hans-Jörg Arnold était handicapé par une blessure et ne parvint pas, de ce fait, à réaliser les résultats escomptés. La 8e place de Christoph Kunz, athlète montant, au slalom géant s'est avérée réjouissante. Le deuxième diplôme a été remporté par un vieux routier, Ruedi Weber, qui s'est classé 7e au biathlon sur 7.5 km. En *ski nordique*, il est apparu que la concurrence de l'Est devient toujours plus forte et qu'à l'avenir il sera très difficile de

s'imposer au sommet dans cette discipline sportive. Certaines restructurations ont été réalisées cette année dans le ski alpin: il y a désormais une CT *Ski alpin* placée directement sous la conduite du SSFR. Nous voulons ainsi amener nos athlètes de façon plus ciblée et plus directe à rejoindre l'élite. Dès la première année, Wendi Eberle (chef CT) et Christoph Gyr (entraîneur national) ont mis en place, avec beaucoup d'engagement, d'excellentes conditions d'entraînement. Depuis des années, notre équipe féminine de *tennis* fait partie de l'élite mondiale: lors de la coupe du Monde par équipe, elle a à nouveau remporté une excellente 2e place. Seuls les Pays-Bas sont arrivés à battre notre équipe. Étant donné que le tennis féminin compte cinq Néerlandaises parmi les six premières du palmarès mondial, on comprend dès lors qu'une deuxième place représente véritablement le meilleur résultat possible. Karin Suter-Erath figure en 8e position du classement mondial; elle est ainsi la première Suissesse à pouvoir se qualifier pour un Masters. Le *tennis de table* a pu également bénéficier d'un CM à domicile (à Montreux). Les modalités étaient implacables: seuls les premiers issus des matches de groupe se qualifiaient pour le match suivant. C'est cela qui a

empêché Alice Rast de mieux se classer, car elle a dû affronter en groupe une adversaire très forte. Rolf Zumkehr était encore quelque peu affaibli par son opération à l'épaule et ses performances s'en sont ressenties. En revanche, les prestations remarquables du jeune Silvio Keller sont encourageantes et prometteuses pour l'avenir. Comme celle de Badminton, la CT *Ski nautique* a également été supprimée à fin 2006. Les sportifs restants, Christophe Fasel et Adrien Corninboeuf, sont directement encadrés par le SSFR et doivent faire preuve d'un surcroît d'initiative personnelle. C'est pour nous l'occasion de remercier Adi van Vliet qui a été, durant de longues années, entraîneur national et chef CT. Nous sommes heureux qu'il continue à s'engager, à l'avenir aussi, pour la promotion du ski nautique en Suisse.

2006 a été une année pleine de changements personnels au niveau des CT. Nous adressons nos remerciements à Daniel Friedli (entraîneur national de tennis de

table), André Fries (entraîneur national d'athlétisme féminin), Roger Getzmann (entraîneur national de basket-ball), Doris Huguenin (cheffe CT Curling), Urs Keller (entraîneur national de curling), Paul Odermatt (entraîneur national d'athlétisme masculin), Christian Schaller (entraîneur national de curling), Ruth Siegenthaler (entraîneuse nationale de tir au fusil) et Stefan Wilda (entraîneur national de handbike) pour leur grand engagement. Hans-Peter Steffen (chef CT Tir sortant) reste encore à la disposition de sa CT en qualité de membre.

Les nouvelles personnes suivantes ont pris cette année des fonctions à responsabilités au sein d'une CT: Chris Baur (chef CT Curling), Gregor Boog (entraîneur national d'athlétisme), Wendi Eberle (chef CT Ski alpin), Christoph Gyr (entraîneur national Ski alpin), Claudia Marti (entraîneuse nationale Tir au fusil), Guido Riva (chef CT Tir), Davor Tusek (entraîneur national de basket-ball) et Philip Zeuglin (entraîneur national de tennis de table). Nous leur souhaitons beaucoup de satisfaction et de succès dans l'exercice de leurs fonctions et nous nous réjouissons qu'elles se soient déclarées prêtes à s'engager pour le sport en fauteuil roulant.

Ruedi Spitzli



Rendons possible l'impossible



Urs Styger,
Chef de
département

Depuis des années, nous avons à l'esprit le même credo, celui de continuer ce qui a été efficace et de faire entrer des nouveautés dans notre programme. L'élaboration d'un tel programme est un véritable plaisir, mais souvent une entreprise parsemée d'embûches. Avons-nous l'offre qui vous convient? Connaissons-nous suffisamment vos besoins?

L'équipe Culture et loisirs (CL)

Voilà quatre ans que j'ai repris la direction de ce département. Pendant tout ce temps, j'ai été aidé et soutenu par Gabi Bucher qui comme à l'habitude fit une préparation avisée des cours et des manifestations, par Nicole Rosset, qui prépara les voyages pour personnes en fauteuil roulant de façon optimale et connaît les préférences de beaucoup de nos clients ainsi que par Walter Mehr qui est toujours à notre disposition pour nous donner des conseils et effectuer nos travaux d'écriture. Pour la première fois, nous avons renoncé aux stagiaires en 2006. À leur place, nous avons embauché Claudia Zraggen, collaboratrice chargée des voyages. Claudia avait déjà fait un stage chez nous en 2004. Cette em-

bauche a été pour nous un coup de chance puisqu'elle a pu être efficace pratiquement dès la première minute et que, de par son tempérament, elle est un rayon de soleil pour notre équipe. Nous continuons à accorder une importance toute particulière à la satisfaction de nos clients et nous sommes reconnaissants pour toute réaction, positive ou négative – c'est la seule manière pour que nous nous améliorions.

Collaboration avec les clubs

Les responsables CL de tous les clubs en fauteuil roulant se réunissent au printemps. Ces rencontres sont importantes, puisqu'elles permettent le contact entre l'Association suisse des paraplégiques et les clubs ainsi qu'entre les clubs eux-mêmes.

L'échange en général est toujours intéressant et offre à tous la chance de voir ce que font les autres. Ceci étant encore plus marqué aux rencontres de l'automne. Nous pouvons discuter sur divers sujets, présenter le prochain programme annuel et éventuellement coordonner des



manifestations entre clubs de la même région. Ces réunions sont précieuses, il est dommage que tout le monde ne vienne pas, quelquefois même sans se décommander. Les absents se privent de la bourse aux idées. Or les clubs ont également besoin d'idées. Nous sommes conscients que l'élaboration d'un programme représente beaucoup de travail, c'est pourquoi nous avons dans notre nouveau catalogue de vacances deux pages proposant des offres pour les clubs en fauteuil roulant. Mettez-nous à contribution, nous sommes là pour vous!

Voyages

Pour les voyages en groupe, l'année a commencé au son du clairon. Dès le 2.1.2006, nous organisons notre premier voyage d'hiver à Prague. Les participants ont été enthousiasmés par ce voyage culturel. La tentative de proposer quelque chose de complètement nouveau a porté ses fruits. Par contre, les destinations de Marrakech et de Paris ont dû être annulées, même si nous avions le sentiment que c'étaient de bonnes idées. Ce qui nous a réjouis, c'est que le voyage à Copenhague ait été retenu en majorité par des francophones. Les vacances en Swiss-Trac sont celles qui sont particulièrement appréciées et le plus souvent aussi retenues à l'avance.

Onze semaines de soulagement pour tétraplégiques sur douze ont pu être organisées, la semaine spéciale pour personnes en fauteuil roulant électrique à Seefeld n'a pas eu lieu. Cette année encore, Parahelp a assuré la gestion des soins, nous l'en remercions. Mais nous remercions également la Fondation suisse pour paraplégiques, qui comme toujours a pris en charge les frais des soignants. En outre, nous adressons nos remerciements à la Fondation «Pense à moi»; elle aussi nous soutient depuis des années. Également, un grand

merci une fois de plus à nos aides bénévoles, qui année après année investissent leur temps de vacances pour se rendre avec nous et nos participants en voyage.

Encore un mot sur les responsables de groupe: nous cherchons pour chaque voyage des personnes qui conviennent aux groupes. Si un groupe est multilingue, il est évident que le chef de groupe saura au moins communiquer dans nos langues nationales.

Nous avons été enchantés également d'avoir pu retenir le voyage anniversaire pour le club en fauteuil roulant de la Suisse centrale.

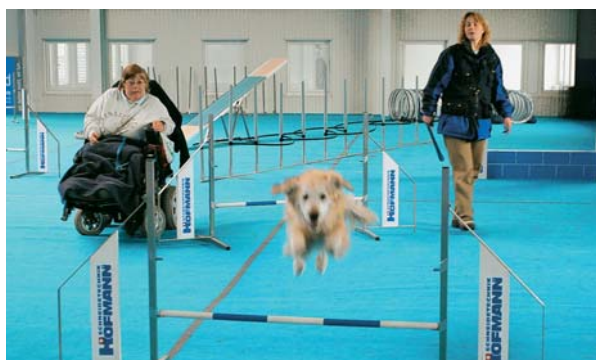
Manifestations et cours

La messe des yodleurs au Centre suisse des paraplégiques fait partie intégrante de notre programme. Chaque année, toutes les places dans la salle des fêtes



sont occupées. Notre concert avec Carlo Brunner a également eu un succès non négligeable. À Egerkingen, notre rencontre d'hiver a eu lieu pour la 10e fois. Une fois de plus, nos amis valaisans ont remporté un nombre infini de prix, mais ils ont également contribué massivement à la bonne ambiance. Ils sont à chaque fois les plus nombreux à cette manifestation, qui constitue pour eux une excursion de leur club, mais aussi le début de la saison.

La journée en Swiss-Trac a eu lieu pour la seconde fois. Les personnes en Swiss-Trac forment une communauté soudée et ils sont venus nombreux à Rothenthurm cette année encore. Malheureusement, la manifestation romande a dû être annulée par manque d'inscriptions suffisantes. Nous avons pu organiser pour la première fois un cours de Para-Agility avec Tomi Schneider, de l'école de dressage pour chiens Ramsei, et le cours sur les voyages a été proposé deux fois



à l'aéroport de Zurich. Ces deux manifestations furent un plaisir, elles nous ont révélé qu'elles correspondaient à un grand besoin. Gisela Widmer nous a initiés, avec aisance et beaucoup d'humour, à l'art de l'écriture. La rencontre des camarades de rééducation dont la réhabilitation date d'avant le 1.1.1990 fut un moment fort. Les inscriptions avaient été certes assez hésitantes, mais l'ambiance lors de la manifesta-



tion fut très bonne. L'idée de cette rencontre fut très appréciée, et une répétition est prévue pour l'année 2007.

Le manuel didactique «Paradidact»

Formation et handicap continuent d'être un thème important. C'est pourquoi nous avons revu le manuel qui avait vu le jour en 1998/1999 et nous le relance-

rons en 2007. De même, la version française sera imprimée et des cours de formation en langue française seront également offerts.

www.rollihotel.ch

Les travaux de préparation ont été terminés cette année, et un déroulement clair de l'examen des hôtels a été élaboré. Avec les examinateurs et les délégués des clubs en fauteuil roulant, il convient maintenant de franchir un pas.

Conclusion

En résumé, on peut dire que nous avons vécu une fois de plus une année intense. Notre travail est pour nous une joie quotidienne. Chaque minute, chaque heure, chaque jour nous fait d'autant plus plaisir que nous savons que ce que nous faisons est juste. Comme je l'ai mentionné au début, nous n'obtenons en général cette certitude qu'après une manifestation ou un voyage. Mais marcher sur le fil du rasoir ne nous fait pas reculer au quotidien et nous n'hésitons pas à trouver de nouvelles voies. Vous pouvez nous y aider. Demandez-nous. Exigez de nous que nous fassions ce qui répond à vos besoins. Votre feed-back nous donne une chance de faire ce qu'il faut.

Urs Styger

Une année de changements

Michael
Weissberg,
Dr en droit,
Chef de
département,
avocat



L'année passée était placée sous le signe des changements. Joseph Hofstetter, Dr en droit, qui travaillait pour l'Association suisse des paraplégiques (ASP) ainsi que pour le Centre suisse des paraplégiques (CSP), a quitté l'ASP. Il exerce à présent la fonction de conseiller juridique de la Fondation suisse pour paraplégiques (FSP) et du CSP. Nous le remercions pour son travail à l'ASP. Sa place a été reprise par Elisabeth Scherwey, Dr en droit et avocate, employée à 60 % par l'ASP.

La Loi fédérale sur l'assurance invalidité a été modifiée. La procédure d'opposition introduite il y a quelques années a été supprimée et c'est une bonne chose, car l'assurance invalidité n'a pratiquement jamais modifié ses prises de position, mais les procédures d'opposition conduisaient à des retards considérables. Le fait que les procédures de recours judiciaires soient devenues payantes est plus significatif. En moyenne, les tribunaux perçoivent une taxe judiciaire d'environ 600.– francs par instance. Les personnes assurées qui n'ont pas les moyens financiers nécessaires peuvent demander l'assistance judiciaire

gratuite. Si cette demande est acceptée et indépendamment de l'issue de la procédure, elles sont libérées de l'obligation d'avancer les frais de justice.

Comme tous les ans, l'Institut a traité de nombreux cas de recours pour nos membres. Nous avons eu le bonheur d'obtenir un arrêt de principe positif du Tribunal fédéral des assurances. L'Ordonnance sur l'assurance accidents prévoit qu'une allocation pour impotent ne soit versée que lors de la fixation d'une rente. Cette prescription a eu pour effet que la SUVA, dans le cas d'un paraplégique qui ne pouvait ob-

tenir de rente du fait qu'il suivait une formation sur plusieurs années, lui a refusé le versement d'une allocation pour impotent pendant tout ce temps. Nous avons fait opposition à cette décision correspondant effectivement à l'ordonnance en arguant que cette disposition de l'ordonnance n'était pas conforme à la législation et que nous étions d'avis qu'il n'y avait pas de raison objective de lier le moment du versement de l'allocation pour impotent à celui de la fixation de la rente. Le Tribunal fédéral des assurances a suivi cette argumentation dans un jugement qui sera

publié prochainement dans le Recueil officiel des arrêts du Tribunal fédéral des assurances. Dorénavant, les assurés auront droit à une allocation pour impotent versée par l'assurance-accidents, qu'ils soient en cours de réadaptation professionnelle ou qu'ils perçoivent un salaire excluant une rente. De telles décisions dans des procès qui, au début, nous semblaient dénués de chance de succès nous encourageaient à continuer à nous engager pour les droits des membres.

Michael Weissberg, Dr en droit

Institut de conseils
sociaux et juridiques
47, rue centrale
2502 Bienne
Tél. 032 322 12 33
ou 041 939 54 18
Fax 032 323 22 19
isr@spv.ch
www.spv.ch



souvent des clients privés, mais très souvent aussi les différents offices assurance invalidité (AI). Les honoraires pour les prestations de construction nécessaires et adaptées de l'habitat simples et appropriées à nos yeux ne sont malheureusement pas acceptés par tous les offices AI.

Exemple:

Un paraplégique, habitant seul dans un canton romand, réhabilité au CSP, devrait retourner dans un appartement adapté et sans obstacle, après sa réhabilitation et avec l'aide des architectes. De simples petits travaux appropriés suffiraient à transformer l'appartement (monte-escalier, salle de bains) mais ce paraplégique n'est pas en mesure d'organiser et de gérer les travaux lui-même puisqu'il habite, pendant le temps de la réhabilitation, à Nottwil et pas à son domicile. Il ne peut pas suivre les travaux des artisans, il ne peut pas assister aux réunions ni coordonner les travaux et ne peut pas procéder à la fin à la réception des travaux. Mais l'office AI responsable voit les choses autrement: il autorise toutes sortes de travaux artisanaux (sanitaires, monte-escalier, menuiserie, carrelage, peinture) mais il ne prend pas les honoraires d'architectes en charge, sous prétexte qu'aucun changement statique ne serait nécessaire – donc pas

besoin d'architecte – et que le maître d'ouvrage pourrait organiser les travaux lui-même. Il y a des cas où cela est vrai, où par exemple les membres de la famille peuvent se charger de la planification et de la surveillance de petites adaptations, mais il arrive malheureusement très souvent que ceci ne soit pas possible. Et chacun sait que les artisans doivent être surveillés, tout particulièrement dans une période où le secteur de la construction est en expansion. Avec une bonne planification et une bonne maîtrise du chantier, on peut épargner de l'argent et éviter de mauvaises surprises.

Cette année, nous nous sommes battus pour la reconnaissance de nos honoraires. Dans certains cantons, nous avons obtenu gain de cause en fournissant des arguments aux responsables.



Mais nous sommes loin du but! Il y a encore des cantons, en particulier en Suisse romande, où il faut agir. Nous allons nous attaquer à ce problème avec nos collaborateurs du réseau de la construction sans obstacles.

Gérance d'immeuble

La gérance des immeubles pour la Fondation suisse pour paraplégiques a été poursuivie avec succès. Les immeubles gérés par le Centre Construire sans obstacles sont des constructions en bon état.

Impacts extérieurs

Il est important d'informer les professionnels du secteur de la construction sur la construction sans obstacles. La philosophie de l'accessibilité pour tous doit devenir la normalité dans le monde de la construction, à l'instar de la protection contre les incendies. La présence du Centre Construire sans obstacles à diverses manifestations de formation continue pour les planificateurs sanitaires et planificateurs de salles de sport s'est révélée profitable. L'envoi de matériel de documentation et

d'information aux architectes, aux professionnels de la construction ainsi qu'aux maîtres d'ouvrage continue à faire l'objet d'une demande intense. En outre, quelques articles ont été publiés dans la presse de l'architecture et ces thèmes ont été actualisés dans Paracontact.

Perspective

À l'avenir, nous consacrerons notre énergie principalement à la planification individuelle pour nos clients en fauteuil roulant. Parallèlement, nous essaierons de faire mieux connaître la philosophie de l'accessibilité pour tous dans le secteur de la construction et en particulier de sensibiliser les architectes, les autorités et les étudiants.

Nous remercions tous ceux qui nous ont aidés de quelque manière que ce soit à atteindre nos objectifs. Nous remercions tout particulièrement tous les départements de l'Association suisse des paraplégiques pour leur bonne collaboration, la Fondation suisse pour paraplégiques pour sa confiance et les départements de l'ergothérapie et des conseils sociaux du Centre suisse des paraplégiques de Nottwil pour leur soutien professionnel lors du déroulement de nos projets de construction.

Felix Schärer

Premiers résultats de l'impulsion donnée



Karl Emmenegger,
Chef de département

Grâce à une ouverture systématique du département IOP, de nouvelles prestations de service ont pu être élaborées et proposées avec succès sur le marché.

Formation d'agent commercial en centre d'appels – quelle suite?

Après la reconnaissance par l'AI (office AI de Lucerne) de notre formation d'agent commercial diplômé en centre d'appels, l'OFAS a dressé un obstacle supplémentaire inattendu, en exigeant que chaque décision AI soit, de surcroît, adressée à Berne pour avis. Vu la vitesse de traitement présumable, nous avons été contraints d'opérer un revirement stratégique.

Ce n'est plus nous qui proposerons à l'avenir cette formation, mais l'entreprise de communication «sunrise» à Zurich qui réalisera le concept d'agent commercial en centre d'appels développé par nos soins. L'IOP fournira toutefois l'assistance nécessaire pour que cette formation puisse, nous l'espérons, permettre à de

nombreuses personnes handicapées de redémarrer dans la vie professionnelle. À Zurich également, la formation sera proposée par modules.

Changements dans la procédure de conseil

Notre décision stratégique de proposer nos prestations de service à une clientèle plus large nous a conduits notamment à renforcer le diagnostic d'orientation professionnelle. La longue expérience dans ce domaine de notre collaborateur André Wernli a permis de combler une lacune dans un domaine, ce qui sera capital pour l'IOP.

Nouvelle procédure d'observation pour les clients externes

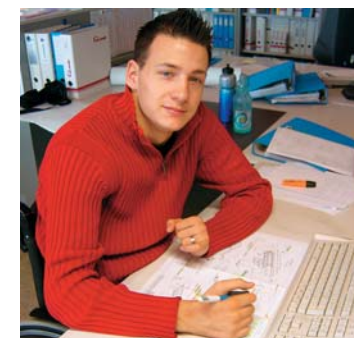
Afin de pouvoir continuer à proposer à l'avenir toutes les gammes des prestations de service à nos

patients hospitalisés, l'IOP a besoin d'une seconde assise en raison du recul de nombre de rééducations initiales.

La gestion des cas de réadaptation développée par nos soins (appelée en abrégé «RCM», acronyme de Rehabilitation Case Management) nous permettra d'exploiter pleinement l'ensemble de notre expérience acquise par la rééducation de paraplégiques et de tétraplégiques de fraîche date, mais aussi les bonnes relations entretenues avec le monde économique. Grâce à cette procédure de réinsertion s'inscrivant dans une démarche d'accompagnement du processus, nous sommes à même de proposer un produit qui n'existe pas encore sous cette forme. Nous espérons ainsi améliorer la rentabilité de l'IOP et aussi atteindre une progression continue de son taux d'occupation.

Dispositif de la bourse aux emplois et du pool d'employeurs

Disposer d'un propre tissu de relations établi avec le monde du travail devient toujours plus décisif. Pour que les personnes handicapées aient l'occasion de pouvoir faire leurs preuves au travail, il leur faut un accès optimal. Mais l'insertion ne peut réussir que si toutes les parties intéres-



sées croient au succès. Les employeurs jouent un rôle clé dans ce dispositif, car ils peuvent, en créant un climat d'entreprise bienveillant, motiver les personnes handicapées à se surpasser. Afin de créer de telles conditions, l'IOP a eu la chance de pouvoir constituer, avec le concours de différents clubs à but caritatif (Rotary, Kiwanis, Lions), un pool d'employeurs couvrant toute la Suisse. Cela permet de renforcer l'activité de réinsertion selon les critères décrits plus haut.

Les propositions concrètes d'emplois continuent à alimenter notre bourse aux emplois, publiée d'une part dans l'édition allemande de Paracontact et d'autre part sur notre site www.spv.ch.

BSC/chiffres budgétaires/taux d'occupation

Léger soulagement. Malheureusement, nous n'avons pas pu, cette année non plus, atteindre le chiffre espéré de 50 cas au moins de rééducation initiale à examiner. Néanmoins,



après la chute libre de l'année dernière (33 cas), le nombre des bilans d'évaluation réalisés est passé à 45. Cette tendance «positive» pour nous se reflète également dans le tableau de bord équilibré (balanced scorecard) qui nous permet d'enregistrer précisément les données de nos différents secteurs de prestations.

Côté budget, nous sommes parvenus grâce à un élargissement de notre offre à compenser à peu

près les pertes des mandats AI. Malgré tout, le succès devra être au rendez-vous en 2007 dans le projet «RCM» pour que les recettes et les dépenses de l'IOP puissent s'équilibrer raisonnablement. Mais le soutien accordé par la FSP est et restera décisif.

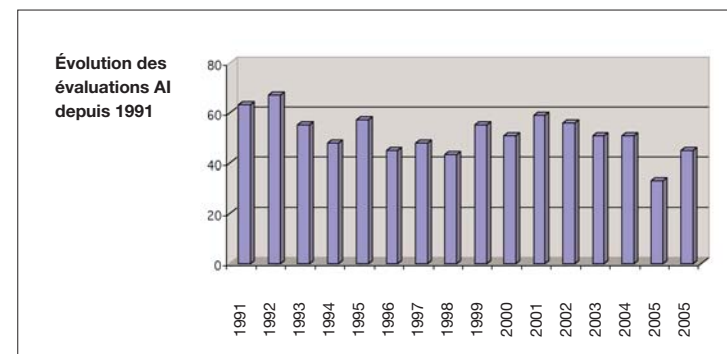
Statistique de l'insertion

Cette année aussi, le bilan de la réinsertion des paralysés médullaires de fraîche date est excellent, grâce notamment à la pérennité de la prestation de service globale proposée par l'IOP (reconstruction de la motivation, bilans d'évaluation et formations, mesures de mise en œuvre et suivi à vie). En ce qui concerne les groupes de métiers choisis, la répartition est la suivante:

Solutions de réinsertion professionnelle pour les patients en rééducation initiale possédant une décision de l'AI

(45 bilans d'évaluation en 2006)

1	Collaborateur spécialisé dans le secteur professionnel d'origine	14	31.1 %
2	Prestations de service, multimédia, télécommunication	3	6.7 %
3	Employé de commerce ou de bureau	2	4.5 %
4	Examen professionnel supérieur	5	11.1 %
5	Formation universitaire	2	4.5 %
6	Dessinateur technique CAO	5	11.1 %
7	Préparation du travail, technico-commercial	1	3.0 %
8	Artisanat et métiers manuels	3	6.7 %
9	Travailleur indépendant	3	6.7 %
10	Homme/femme au foyer	2	3.0 %
11	En phase d'évaluation ou solutions intermédiaires	5	11.1 %



Domaines spécialisés

Orientation professionnelle et planification de carrière

Durant l'année sous revue, 800 heures de conseil ont été produites à nos patients internes et externes (année précédente: 614 heures).

Cette prestation de service devrait encore se développer avec l'introduction de notre nouvelle possibilité de diagnostic.

Enseignants spécialisés

Les heures d'évaluation et de cours pouvant être imputées ont enregistré une progression d'environ 10%. Nous espérons que cette tendance se poursuivra avec l'introduction de notre nouveau produit «RCM».

Service de placement

Grâce à l'aide de notre pool d'employeurs et de notre bourse aux emplois, nous avons pu fournir cette année une aide active dans 123 nouveaux cas (contre 57 l'an-

née précédente), que ce soit en matière de conseils aux employeurs, de placements ou de candidatures. Dans tous les cas, il s'agissait de faciliter la réinsertion professionnelle. Le service de placement demeure l'instrument primordial d'une réinsertion réussie.

L'enquête réalisée auprès des patients a montré, cette année aussi, un degré de satisfaction élevé chez les clients internes et externes, ce qui nous réjouit. Le mérite en revient assurément à l'intégration au sein de l'Association suisse des paraplégiques qui a permis à notre domaine et à ses prestations de service de continuer à se développer de façon constructive. Il nous faut toutefois poursuivre avec détermination le chemin que nous avons pris. Pour l'année prochaine, il y aura encore un grand surcroît de travail, mais nous relèverons ce défi avec confiance.

Karl Emmenegger



Schweizer
Paraplegiker
Vereinigung

Association
suisse des
paraplégiques

Associazione
svizzera dei
paraplegici

Swiss
Paraplegics
Association

Membres du comité central

Président central

Daniel Joggi, Dr. ès sc. tech.
Chemin du Jura, 1270 Trélex
Téléphone 022 369 19 27

Vice-président

Thomas Schneider
Schmiedeweg 3
8918 Untertunkhofen
Téléphone 056 634 14 27

Asseseurs

Monika Rickenbach
Rodelstrasse 34
8266 Steckborn
Téléphone 052 761 34 08

Marie-Thérèse Fischer-Bise
1611 Le Crêt-près-Semsaes
Téléphone 026 918 58 78

Dr méd. Hans Georg Koch
Breiten
6022 Grosswangen
Téléphone 041 980 37 80

Christian Betl
Huebstrasse 18, 9402 Mörschwil
Téléphone 071 860 01 09

Service extérieur Suisse alémanique

Erwin Zemp

Téléphone 041 939 54 04
Fax 041 939 54 09
E-mail spv@spv.ch

Suisse romande

Gérald Mantel (FR/GE/JU/BE)

Téléphone 026 401 09 96
Fax 026 401 09 95
E-mail ser.asp@bluewin.ch

Régis Dessimoz (VS/VD/NE)

Téléphone 027 346 07 03
E-mail redess@netplus.ch

Suisse italienne

Giampietro Bergomi

Téléphone 091 682 10 20
Fax 091 682 10 20
E-mail set.asp@bluewin.ch

Administration

Kantonsstrasse 40, 6207 Nottwil
Téléphone 041 939 54 00
Fax 041 939 54 09
E-mail spv@spv.ch
Internet www.spv.ch

L'ASP en un coup d'œil:

- Nous soutenons, défendons, représentons et coordonnons sur le plan national les intérêts des paralysés médullaires ainsi que ceux des autres membres et de leurs proches.
- Nous nous mobilisons pour les questions d'ordre sociétal, sportif, juridique, social, culturel, architectural, professionnel et politique.
- Nous nous engageons pour la réinsertion et l'amélioration de la qualité de vie de nos membres.
- Nous encourageons et soutenons la formation de clubs en fauteuil roulant régionaux dans toute la Suisse (au nombre de 27 actuellement).
- Nous publions les revues Para-contact et GoAhead ainsi que de nombreux feuillets pratiques et gérons notre site Internet.

Nom: Association suisse des paraplégiques (ASP), association faitière et organisation nationale d'entraide des paralysés médullaires.

Abréviation: ASP

Forme juridique: Association selon l'art. 60 sqq. CC

Fondée le: 27.4.1980

Type d'entreprise: Organisation sans but lucratif

Nombre de membres: 10000 environ

Clubs en fauteuil roulant (sections de l'ASP): 27

Président central: Daniel Joggi, Dr sc. tech.

Directeur: Thomas Troger, Dr en droit

Départements: Sport suisse en fauteuil roulant, Nottwil; Culture et loisirs, Nottwil; Institut de conseils sociaux et juridiques, Nottwil et Bienne; Centre Construire sans obstacles, Muhlen; Institut d'orientation professionnelle, Nottwil

Collaborateurs: 55 environ


www.spv.ch

Informez-vous sur nos manifestations actuelles...

Nous remercions infiniment notre parraineur principal, nos partenaires, sponsors et supporteurs pour leur collaboration partenariale et le soutien apporté à nos objectifs, manifestations, événements ainsi qu'à nos disciplines sportives.

Main Supporter

Fondation suisse pour
paraplégiques
Guido A. Zäch Str. 10, Nottwil



Schweizer
Paraplegiker
Stiftung

Partner

B. Braun Medical SA
Seesatz
6204 Sempach



B | BRAUN
SHARING EXPERTISE

Sponsors

Banque cantonale de Lucerne
Pilatusstrasse 12
6003 Lucerne



Winterthur Assurances
General Guisan-Str. 40
8401 Winterthur



Coloplast SA
Euro 1, Blegistrasse 1
6343 Rotkreuz



Meyra/Gelbart SA
Kalletal/Kalldorf (D)
et Tribschenstrasse 64
6005 Lucerne



Supporters

Ruckli & Zimmermann, courtier en assurances, Zoug;
Association suisse en faveur de personnes atteintes de spina bifida et hydrocéphalie;
Section féminine de gymnastique artistique de Nussbaumen; Bernerland Bank Sumiswald; Comité d'organisation de la fête de gymnastique de district 2006, Hirschtal; 4B Fenster AG, Hochdorf; Orthotec Nottwil SA, Nottwil; Famille Reinhard Hug, Pfyn; Ascenseurs Schindler SA, Ebikon; Swisscom SA, Lucerne; Tennis-Club Handicap Valais, Sion; Commandement des sapeurs-pompiers de Nidwald